

Enquête publique N° 2500079/35

MODIFICATION N°4
DU PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)
DE LA COMMUNE DE QUESTEMBERT (56)

RAPPORT DE LA COMMISSAIRE-ENQUÊTRICE
JOANNA LECLERCQ – JUILLET 2025

RAPPORT D'ENQUÊTE PUBLIQUE

TABLE DES MATIERES

1.	Objet de l'enquête	3
2.	L'organisation et le déroulement de l'enquête	5
2.1.	Désignation du commissaire enquêteur	5
2.2.	Composition du dossier d'enquête	5
2.3.	Organisation de l'enquête	6
2.4.	Information du public	6
3.	Déroulement de l'enquête	8
3.1.	Consultation du dossier d'enquête	8
3.2.	Permanences de la commissaire-enquêtrice	8
3.3.	L'affichage pendant l'enquête publique	10
3.4.	Les modalités de transmission des observations du public	10
3.5.	Clôture de l'enquête et modalités de transfert du dossier et du registre	10
4.	Les observations du public et le procès-verbal	11
5.	Synthèse du rapport	12
6.	Annexes	13

1. OBJET DE L'ENQUETE

L'enquête publique concerne la modification N°4 du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Questembert (56), projet porté par Questembert Communauté qui possède la compétence urbanisme.

A la suite de l'annulation du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal en décembre 2024, les documents d'urbanisme communaux ont été remis en vigueur. Celui de la commune de Questembert étant ancien, car approuvé en 2006, il doit faire l'objet de modifications pour mieux répondre aux projets de la commune.

Cette modification N°4, porte sur plusieurs objets :

- La création de linéaires commerciaux situés dans le centre-ville, interdisant le changement de destination en rez-de-chaussée
- Mettre à jour et ajuster la liste des emplacements réservés
- Supprimer la marge de recul de la RD à Kerjumais

Le projet de modification du zonage AUib vers un zonage 1Aub dans le secteur du Godrého a quant à lui été retiré de la modification N°4 suite à l'avis de l'autorité environnementale n°2025-012155 en date du 11 avril 2025, qui sollicite pour ce point la réalisation d'une évaluation environnementale.

Extraits de la notice de présentation avec les 3 objets retenus (règlement graphique avant/ après) :

Règlement graphique avant modification

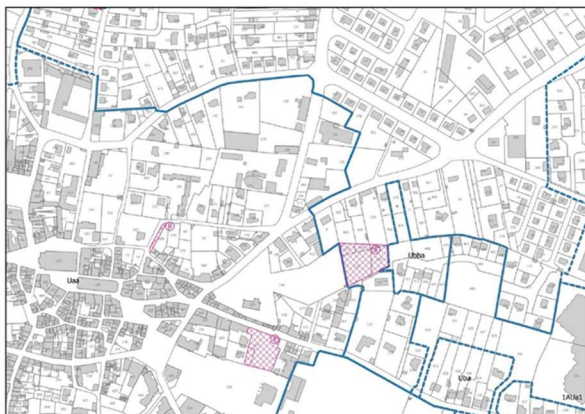


Règlement graphique après modification

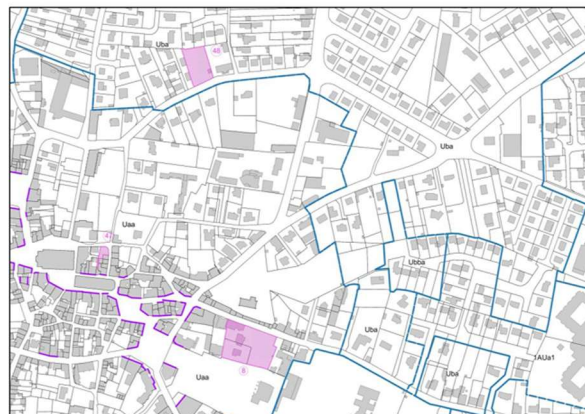


Création de linéaires commerciaux pour préserver les cellules commerciales dans le centre-ville et réduction de l'emplacement réservé n°46

Règlement graphique avant modification

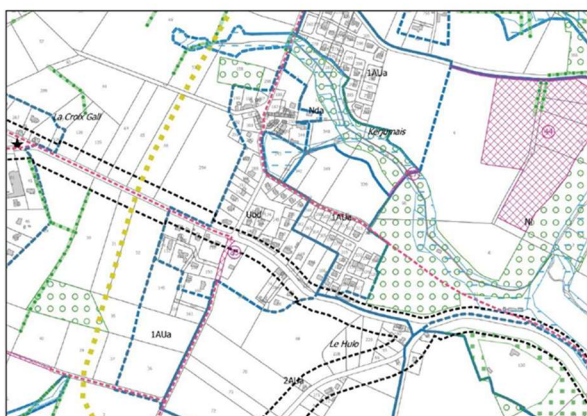


Règlement graphique après modification

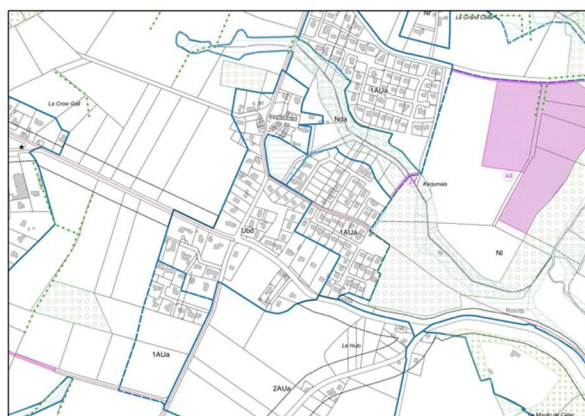


Suppression des emplacements réservés n°6 et n°9, création des emplacements réservés n°47 et n°48 et ajustement de l'emplacement réservé n°8 du PLU en vigueur

Règlement graphique avant modification



Règlement graphique après modification



Suppression de la marge de recul de la RD à Kerjumas et suppression de l'emplacement réservé n°35

Le dossier comprenait les avis des Personnes Publiques Associées (PPA) :

- **Préfecture du Morbihan, Direction départementale des territoires et de la mer**, service urbanisme et habitat unité aménagement, courrier d'1 page, sans observation.
- La **Mission régionale d'autorité environnementale de Bretagne** (n° MRAe 2025-012155) a publié son avis le 11 avril 2025 (avis conforme n°2025ACB25 de 3 pages). L'Ae (Autorité Environnementale) demande une évaluation environnementale pour la modification du zonage 1AUib en AUB (OAP au PLUi de 160 logements), et considère les autres sujets comme mineurs. >> *Seuls les sujets mineurs ont été soumis à cette enquête publique.*
- **Région Bretagne**, Direction de l'aménagement, courrier d'1 page en date du 6 mars 2025, indiquant l'adoption de la modification du SRADDET Bretagne en février 2024, et demandant aux collectivités d'anticiper les changements notamment en rationalisant la consommation de foncier dans leurs projets.

2. L'ORGANISATION ET LE DEROULEMENT DE L'ENQUETE

2.1. DESIGNATION DU COMMISSAIRE ENQUETEUR

*Par décision N° E2500079/35 en date du 9 avril 2025, le **Président du Tribunal Administratif de Rennes** a désigné **Mme Joanna LECLERCQ** en qualité de **commissaire-enquêtrice**, pour l'enquête relative à la modification N°4 du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Questembert.*

Une décision modificative, en date du 12 mai 2025, a modifié l'objet de l'enquête pour exclure le passage d'une zone 1AUib en zone 1AUb.

2.2. COMPOSITION DU DOSSIER D'ENQUETE

Un dossier d'enquête publique a été mis à la disposition du public en Mairie de Questembert pendant toute la durée de l'enquête. Le dossier était également consultable et téléchargeable sur le site internet de Questembert Communauté.

Le dossier de modification N° 4 du PLU comprenait les documents suivants :

- **Arrêté N°2025-096 du Président de Questembert Communauté prescrivant la modification N°4 du PLU de Questembert**, en date du 11 février 2025, 2 pages.
- **La notice de présentation** soumise à enquête publique, 19 pages.
- **Courrier du secrétaire général de la Préfecture du Morbihan, Direction départementale des territoires et de la mer**, service urbanisme et habitat unité aménagement, 1 page, sans observation.
- Avis de la **Mission régionale d'autorité environnementale de Bretagne** (n° MRAe 2025-012155) publié le 11 avril 2025 (avis conforme n°2025ACB25 de 3 pages). L'Ae (Autorité Environnementale) demande une évaluation environnementale pour la modification du zonage 1AUib en AUb (OAP au PLUi de 160 logements), et considère les autres sujets comme mineurs. >> *Seuls les sujets mineurs ont été soumis à enquête publique.*
- **Courrier du Président de la Région Bretagne**, Direction de l'aménagement, courrier 1 page en date du 6 mars 2025, indiquant l'adoption de la modification du SRADDET Bretagne en février 2024, et demandant aux collectivités d'anticiper les changements notamment en rationalisant la consommation de foncier dans leurs projets.
- **Arrêté N°2025-173 en date du 20 mai 2025, du Président de Questembert Communauté portant ouverture et organisation de l'enquête publique** relative à la modification N°4 du PLU de Questembert, 3 pages.
- **Délibération du 19 mai 2025 du Conseil communautaire de Questembert Communauté, décidant de retirer le changement de zonage 1AUib en 1AUb** et de conserver les autres dossiers dans la poursuite de la modification N°4 et donc à soumettre à enquête publique.

2.3. ORGANISATION DE L'ENQUETE

Réunion avec le maître d'ouvrage :

Le lundi 19 mai 2025, une réunion a été organisée à la Mairie de Questembert, afin de rencontrer les services de Questembert Communauté et de la commune de Questembert, ainsi que les élus en charge du suivi de ce dossier. Cette réunion avait pour objet la récupération du dossier mais aussi d'échanger sur l'objet et le contexte de l'enquête, de revoir les modalités d'organisation et la localisation des panneaux d'affichage.

Visite de la commune avant le démarrage de l'enquête et vérification de l'affichage :

Le vendredi 30 mai 2025, la commissaire-enquêtrice s'est rendue sur la commune de Questembert afin de vérifier l'affichage et visiter les différents lieux de la commune concernés par l'enquête, en présence de Mme DANIEL responsable du pôle vie de la cité.

A l'issue de cette visite, constatant que le panneau d'avis d'enquête situé au siège de Questembert Communauté n'était pas visible de l'extérieur, un message a été envoyé à Mme MARIE de Questembert Communauté. Le panneau a été déplacé sur la porte d'entrée, visible même lorsque les services sont fermés.

2.4. INFORMATION DU PUBLIC

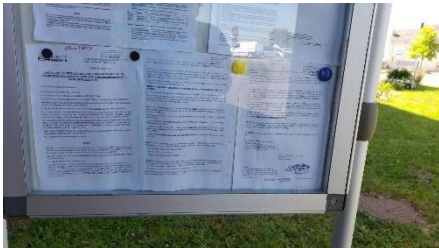
➤ Annnonce de l'enquête par affichage sur les communes :

Au total, 7 panneaux « avis d'enquête publique », sur fond jaune au format réglementaire, annonçant l'enquête publique, ont été apposés sur la commune de Questembert.

L'affichage a été vérifié par la commissaire-enquêtrice lors de sa visite sur la commune, le vendredi 30 mai 2025, soit un peu plus de 15 jours avant le démarrage de l'enquête. La commissaire-enquêtrice a également vérifié le maintien des panneaux à chaque permanence.

Un plan (**ANNEXE 1**) réalisé par Questembert Communauté, reprend la localisation des panneaux d'avis d'enquête publique.

	
1. Mairie de Questembert	2. siège de Questembert Communauté

	
3. Place de la libération	4. Place Louis Herrou
	
5. rue du Reliquaire	6. 11-13 boulevard Pasteur
	
7. Kerjumaïs – 10 route d’Elven	8. Arrêté – siège Questembert Communauté – 8 avenue de la Gare

➤ **Annnonce de l'enquête par voie de presse :**

Première parution :

- Ouest France Morbihan : parution du week-end du 31 mai et 1^{er} juin 2025
- Le Télégramme : parution du samedi 31 mai 2025

>>>> La 1^{ère} parution presse aurait dû intervenir le vendredi 30 mai 2025 soit 15 jours avant le démarrage de l'enquête. La responsable du projet a prévenu la commissaire-enquêtrice en indiquant : « *il y a eu un problème de date car bien que l'avis ait été publié le mercredi 28 mai au matin sur la plateforme, la publication effective dans les journaux n'a été réalisée que le samedi 31 mai (au lieu du vendredi 30 mai).* »

Deuxième parution :

- Ouest France Morbihan : parution du mercredi 18 juin 2025
- Le Télégramme : parution du mercredi 18 juin 2025

➤ **Annnonce de l'enquête sur les sites Internet :**

L'enquête a été annoncée sur le site internet de Questembert Communauté et de la commune de Questembert.

A cela s'ajoute un relais via le site « Notre territoire ».

Des captures d'écran ont été effectuées. **(ANNEXE 2).**

➤ **Autre annonce de l'enquête :**

Relais sur le site « Questembert regard citoyen » – blog tenu par l'ancien Maire de Questembert P. Paboeuf, avec lien vers la page web de Questembert Communauté, dédié à l'enquête publique. M. Paboeuf est venu à la 1^{ère} permanence et a expliqué à la commissaire-enquêtrice le relais de l'information via son blog.

3. DEROULEMENT DE L'ENQUETE

3.1. CONSULTATION DU DOSSIER D'ENQUETE

Le dossier d'enquête a été mis à la disposition du public, en mairie de Questembert **du samedi 14 juin 2025 (9h) au mardi 15 juillet 2025 (17h)**, aux heures habituelles d'ouverture au public à savoir :

MAIRIE DE QUESTEMBERT

Du lundi au vendredi de 8h45 à 12h15 et de 14h00 à 17h00

Le samedi de 9h à 12h00

Le dossier était consultable au format papier en mairie. Il était également consultable sur un poste informatique mis à disposition en mairie, et aussi via le site de Questembert Communauté où les pièces étaient téléchargeables pendant toute la durée de l'enquête.

3.2. PERMANENCES DE LA COMMISSAIRE-ENQUETRICE

Les trois permanences de la commissaire-enquêtrice se sont déroulées au sein de la mairie de la commune de Questembert. Elles ont eu lieu les :

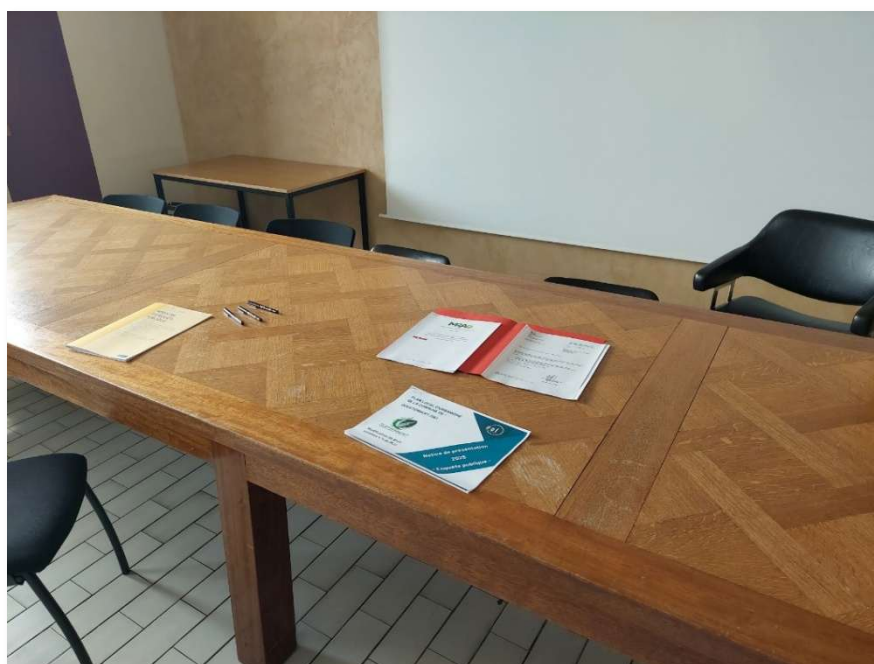
- Samedi 14 juin 2025 de 9h à 12h
- Samedi 5 juillet 2025 de 9h à 12h
- Mardi 15 juillet 2025 de 14h à 17h

Visites au cours des permanences :

La commissaire-enquêtrice a reçu personnellement le public au cours des 6 permanences.

Le nombre de personnes reçues lors des permanences est de 3

- Samedi 14 juin 2025 de 9h à 12h, 1 personne reçue
- Samedi 5 juillet 2025 de 9h à 12h, 2 personnes reçues
- Mardi 15 juillet 2025 de 14h à 17h, 0 personne reçue



Salle du conseil municipal – Mairie de Questembert

3.3. L’AFFICHAGE PENDANT L’ENQUETE PUBLIQUE

Le matin du samedi 5 juillet 2025, avant la 2^{ème} permanence, la commissaire-enquêtrice a remarqué l’absence du panneau d’enquête situé Place de La Libération. Elle en a informé immédiatement la commune.

Après un repérage réalisé par la police municipale le matin même, il manquait également le panneau rue Louis Herrou, par ailleurs, celui à Kerjumais était au sol. Les 3 panneaux ont été remis en place dans la matinée.

Une main courante en date du 5 juillet 2025 a été rédigée et est jointe en **ANNEXE 3**.

3.4. LES MODALITES DE TRANSMISSION DES OBSERVATIONS DU PUBLIC

Le public avait différentes possibilités pour faire part de ses remarques et avis :

- Directement sur le registre ouvert à cet effet en mairie de Questembert,
- Par courrier à l’adresse postale de la mairie de Questembert,
- Par courriel, à l’adresse enquete-plu-questembert@qc.bzh

3.5. CLOTURE DE L’ENQUETE ET MODALITES DE TRANSFERT DU DOSSIER ET DU REGISTRE

Le registre d’enquête publique de Questembert, a été clôturé le mardi 15 juillet 2025 à 17h, par la commissaire enquêtrice.

La boîte aux lettres de la mairie de Questembert, a également été vérifiée.

A l’issue de la dernière permanence, le dossier d’enquête de Questembert, et le registre clos par la commissaire-enquêtrice, ont été transmis à la représentante de Questembert Communauté.

4. LES OBSERVATIONS DU PUBLIC ET LE PROCES-VERBAL

A la clôture de l'enquête, il n'y avait aucune remarque, aucun mail ni aucun courrier.

Conformément à l'article 7 de l'arrêté du Président de Questembert Communauté, en date du 20 mai 2025, le responsable du projet a été convoqué sous huitaine à l'issue de la clôture de l'enquête.

Ainsi, Questembert Communauté, représenté par Gaëlle STEPHAN, Responsable Urbanisme et Aménagement du Territoire a été convoquée le vendredi 18 juillet 2025, afin de lui communiquer les observations.

En l'absence de remarques, le pétitionnaire n'a pas à produire de mémoire en réponse.

5. SYNTHÈSE DU RAPPORT

Il a été procédé à une enquête publique, **relative à la modification N°4 du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Questembert (56)**, portant sur plusieurs objets :

- La création de linéaires commerciaux situés dans le centre-ville, interdisant le changement de destination en rez-de-chaussée
- Mettre à jour et ajuster la liste des emplacements réservés
- Supprimer la marge de recul de la RD à Kerjumais

L'enquête a été prescrite par arrêté du Président de Questembert Communauté, en date du 20 mai 2025.

Un dossier d'enquête a été mis à la disposition du public, en mairie de Questembert, du samedi 14 juin 2025 (9h) au mardi 15 juillet 2025 (17h). Au total, 3 permanences ont été tenues par la Commissaire-enquêtrice.

LE DEROULEMENT DE L'ENQUETE

L'enquête s'est déroulée dans de bonnes conditions, la commissaire-enquêtrice a reçu personnellement 3 personnes.

A la clôture, le mardi 15 juillet 2025 à 17h, il n'y avait aucune observation écrite sur le registre, ni mail reçu.

Un procès-verbal a toutefois été rédigé et transmis à Questembert Communauté le vendredi 18 juillet 2025. En l'absence d'observations, il n'a pas été demandé à la collectivité de transmettre un mémoire en réponse.

Le 20 juillet 2025

Joanna LECLERCQ
Commissaire-enquêtrice



6. ANNEXES

ANNEXE 1 : Plan de localisation des panneaux « avis d'enquête »

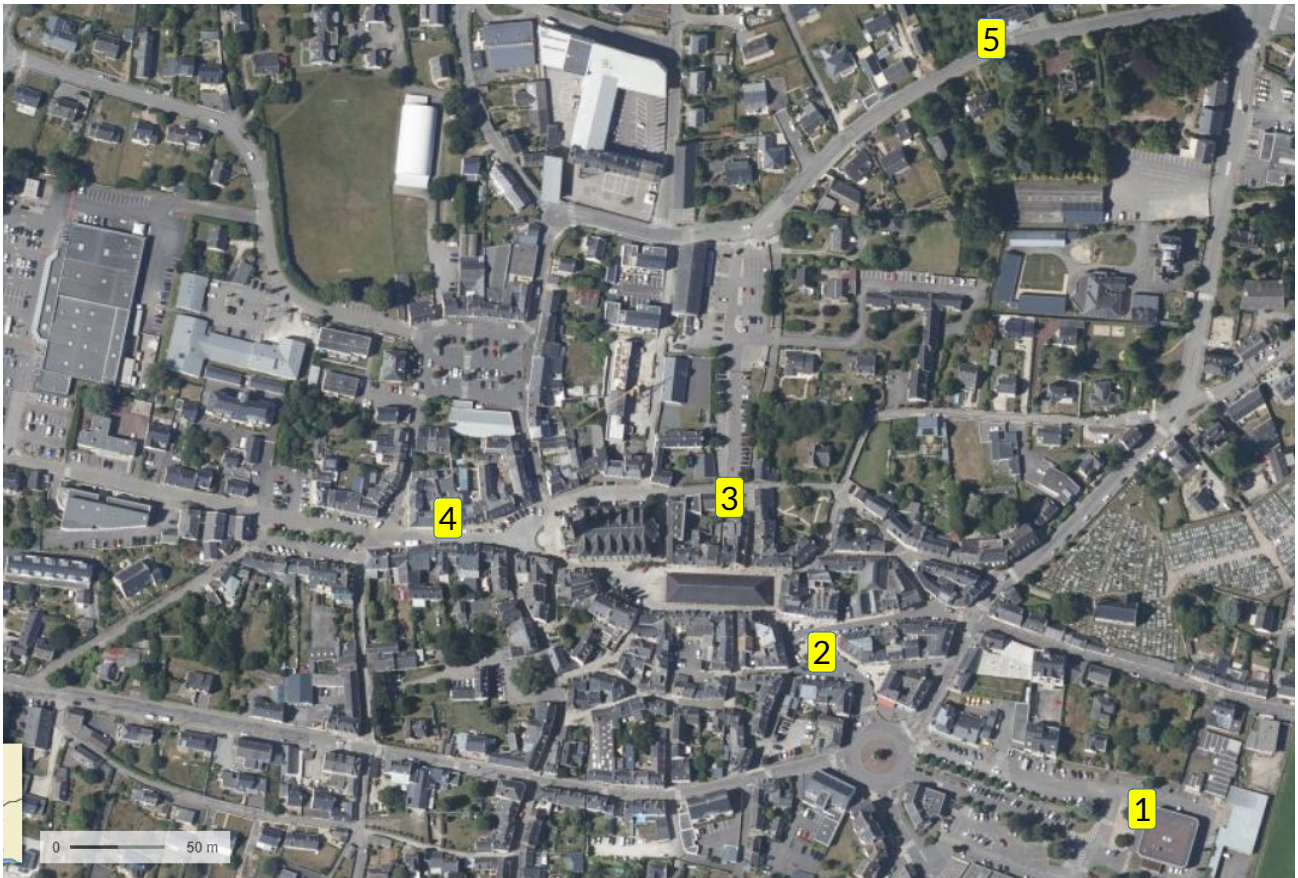
ANNEXE 2 : Captures d'écran des sites internet annonçant l'enquête

ANNEXE 3 : Main courante de la police municipale en date du 5 juillet 2025

ANNEXE 4 : Procès-verbal de la Police municipale en date du 17 juillet 2025

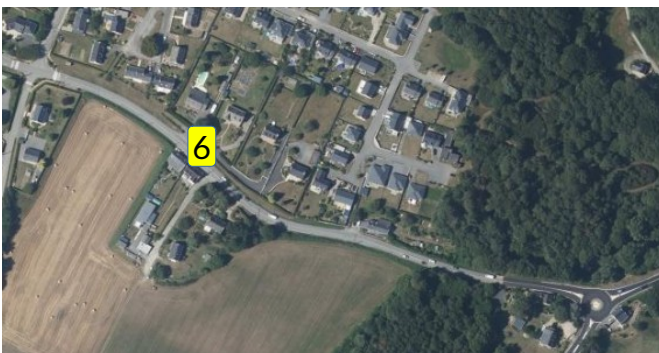
Localisation des Avis d'enquête publique - Modification n°4 du PLU de Questembert

- Secteur Centre ville



- 1: Mairie de Questembert, 29 Place du Général De Gaulle
- 2: Place de la Libération
- 3: 2 rue du Reliquaire
- 4: 14 place Louis Herrou
- 5: Ancienne Trésorerie, 11-13 Boulevard Pasteur

- 6 Secteur Kerjumaïs : 10 Route d'Elven

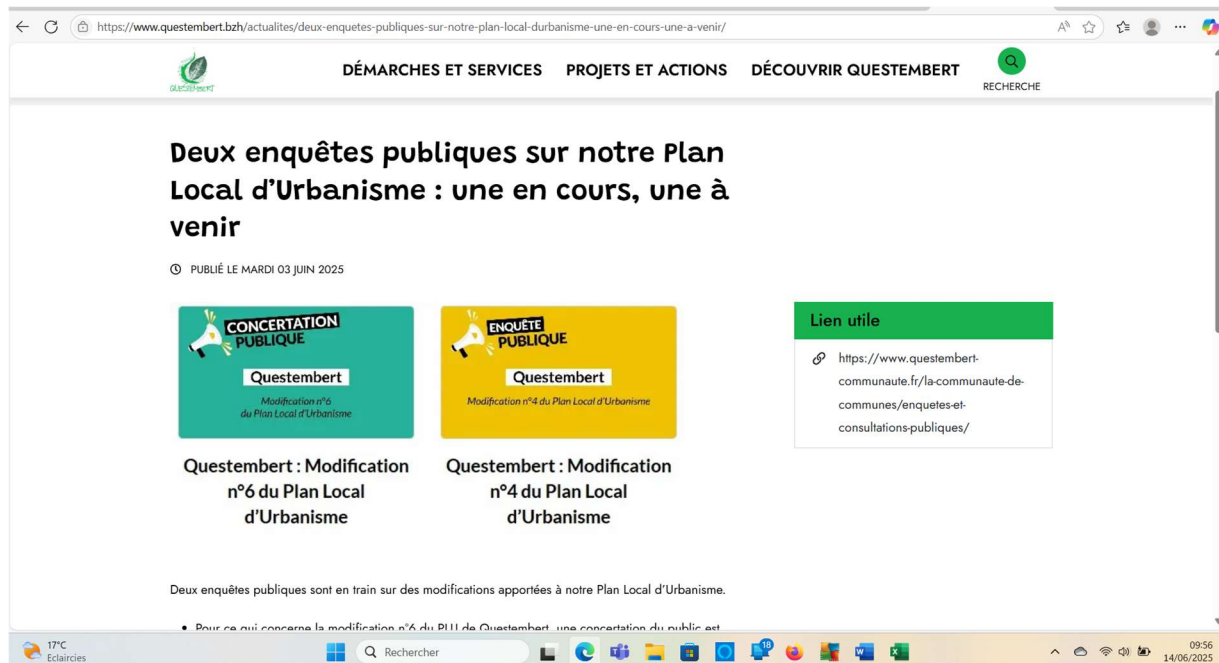


- 7 Siège communautaire : 8 avenue de la Gare



Captures d'écran sites internet

Commune de QUESTEMBERT



QUESTEMBERT COMMUNAUTÉ

← C https://www.questembert-communaute.fr/la-communaute-de-communes/enquetes-et-consultations-publiques/questembert-modification-n4-du-plan-local-durbanisme/

QUESTEMBERT COMMUNAUTÉ LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ACTIONS ET GRANDS PROJETS SERVICES SORTIES ET LOISIRS Votre commune

ACCUEIL > LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES > ENQUÊTES ET CONSULTATIONS PUBLIQUES > QUESTEMBERT : MODIFICATION N°4 DU PLAN LOCAL D'URBANISME

ENQUÊTES ET CONSULTATIONS PUBLIQUES

Questembert : Modification n°4 du Plan Local d'Urbanisme

Par arrêté 2025-173 du 20 mai 2025, le Président de Questembert Communauté a ordonné l'ouverture d'une enquête publique relative à la modification de droit commun n°4 du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Questembert.

Cette procédure d'adaptation du PLU a pour but de créer des linéaires commerciaux, ajuster la liste des emplacements réservés, supprimer la marge de recul de la RD à Kerjumaïs.

Le dossier mis à l'examen comporte les pièces suivantes :

- Arrêté n°2025-096 du 11 février 2025 prescrivant la modification n°4 du PLU de Questembert
- Notice de présentation relative à la procédure d'enquête publique
- Les avis des personnes publiques associées
- L'avis de l'autorité environnementale
- La délibération n°C2025_071 du conseil communautaire en date du 26 mai portant sur l'avis conforme de l'autorité environnementale
- Arrêté 2025-173 du 20 mai 2025 portant ouverture et organisation de l'enquête publique relative à la modification n°4 du PLU de Questembert

Partager ce contenu :

Service aménagement

8 avenue de la gare
56230 QUESTEMBERT

02 97 26 59 51
amenagement@qc.bzh
@QuestembertCommunaute

Mairie de Questembert

17°C Eclaircies

← C https://www.questembert-communaute.fr/la-communaute-de-communes/enquetes-et-consultations-publiques/questembert-modification-n4-du-plan-local-durbanisme/

QUESTEMBERT COMMUNAUTÉ LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ACTIONS ET GRANDS PROJETS SERVICES SORTIES ET LOISIRS Votre commune

Organisation de l'enquête

L'enquête publique relative à la modification n°4 du PLU de Questembert se déroulera **du samedi 14 juin 2025 à 9h au mardi 15 juillet 2025 17h**, soit une durée de 32 jours consécutifs à la **mairie de Questembert** (1 place du Général de Gaulle 56230 Questembert), aux jours et heures d'ouverture indiqués ci-après :

Jours et heures d'ouverture au public	Jours et horaires des permanences de la commissaire enquêteuse
• Du lundi au vendredi : de 8h45 à 12h15 et de 14h à 17h • Le samedi de 9h à 12h	• Samedi 14 juin 2025 de 9h à 12h • Samedi 5 juillet 2025 de 9h à 12h • Mardi 15 juillet 2025 de 14h à 17h

Le public pourra formuler ses observations et propositions dans les conditions suivantes :

- **par voie postale** : courrier adressé à Mme Joanna LECLERCQ - Commissaire enquêteuse de l'enquête publique de la modification n°4 du PLU de Questembert - Mairie, 1 place du Général De Gaulle 56230 QUESTEMBERT
- **par courriel** à l'adresse enquete-plu-questembert@qc.bzh ;
- **par écrit dans le registre papier** disponible en mairie de Questembert, aux jours et horaires d'ouverture indiqués ci-dessus ;
- **par écrit ou par oral auprès de la commissaire enquêteuse** pendant les trois permanences prévues et définies ci-dessus.

Toute information relative au dossier peut être demandée à : M, le Président de Questembert Communauté, 8 avenue de la Gare - 56230 QUESTEMBERT ou à l'adresse amenagement@qc.bzh.

Toute personne peut, sur demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de Questembert Communauté. La transmission de documents par voie dématérialisée devra être privilégiée. Trente jours après la clôture de l'enquête, le commissaire enquêteur adressera au Président de Questembert

Place du Général de Gaulle
56 230 QUESTEMBERT

02 97 26 11 38
accueil@mairiequestembert.bzh
<http://www.mairie-questembert.fr/>

À télécharger

- Arrêté Enquête Publique Modification n°4 PLU Questembert
- 1-Arrêté prescription modification n°4 PLU Questembert
- 2-Notice Questembert - modification n°4 PLU
- 3-Avis Personnes Publiques Associées modification n°4 PLU Questembert
- 4-Avis MRAE - modification n°4 PLU Questembert
- 5-Délibération avis MRAE - modification n°4 PLU Questembert

17°C Eclaircies

NOTRE TERRITOIRE

← → ↻ https://www.notre-territoire.com/enquete/370088

Notre territoire

QUI SOMMES NOUS NOS SOURCES NOS SYNTHESES ACTUALITES FAQ

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Organisme demandeur : **QUESTEMBERT COMMUNAUTE**

Modification n° 4 du **PLU** de Questembert ENQUÊTE PUBLIQUE Par arrêté n° 2025-173 en date du **20 mai 2025**, M. le Président de Questembert Communauté, Responsable du projet, a ordonné l'ouverture et l'organisation d'une enquête publique sur la modification des dispositions du Plan local d'urbanisme de Questembert, à savoir : créer des linéaires commerciaux, ajuster la liste des emplacements réservés, supprimer la marge de recul de la RD à Kerjumaïs. À cet effet, Mme Joanna Leclercq a été désigné(e) par M. le Président du tribunal administratif en tant que commissaire enquêteur.

Le commissaire enquêteur sera présent à la mairie de Questembert le : **samedi 14 juin 2025** de 9 h 00 à 12 h 00, **samedi 5 juillet** de 9 h 00 à 12 h 00, et **mardi 15 juillet 2025** de 14 h 00 à 17 h 00.

L'enquête publique se déroulera du **14 juin 2025** à 9 h 00 au **15 juillet 2025** à 17 h 00 à la mairie, 1, place du Général de Gaulle à Questembert, du lundi au vendredi de 8 h 45 à 12 h 15 et de 14 h 00 à 17 h 00 et le samedi de 9 h 00 à 12 h 00.

Le dossier d'enquête publique sera consultable en mairie de Questembert ainsi que sur le site internet de Questembert Communauté : <https://www.questembert-communaute.fr/> / la communauté de communes / enquetes-et-consultations-publiques/ Pendant la durée de l'enquête, chacun pourra prendre connaissance du dossier de projet de modification du Plan local d'urbanisme et consigner ses observations et propositions sur le registre d'enquête ou les adresser par écrit au commissaire enquêteur à la mairie de Questembert, 1, place du Général-de-Gaulle à Questembert ou sur le courriel enquete-plu-questembert@cc-bzh.de la collectivité.

Son rapport et ses conclusions seront transmis à M. le Président de Questembert Communauté dans le délai d'un mois à compter de la date de clôture de l'enquête et tenus à la disposition du public à Questembert Communauté, 8, avenue de la Gare à Questembert et



Plan Satellite

Google

Raccourcis clavier Données cartographiques ©2025 Google Conditions d'utilisation Signaler une erreur cartographique

18°C Très ensoleillé

Rechercher

10:33 14/06/2025

www.infocale.fr

← → ↻ https://www.infocale.fr/collectivites-institutions/organisme-questembert-communaute-432923/vie-pratique

infocale

Où ? Ex: Rennes, Nantes...

Quoi ? Ex: concert, exposition, danse...

Rechercher

Inscription

Connexion

Date Rubrique Fédération Effacer les filtres

Afficher la carte

Questembert communauté

Enquête publique

14 Juin > 15 Juil.

Modification n° 4 du Plu

L'intégralité des pièces de l'enquête est disponible à la mairie de Questembert ou en version numérique sur le site de Questembert...

Communiqué public

Questembert (56230)

Questembert communauté

Enquête publique

18 Juin > 8 Juil.

Lauzach : modification n° 2 du PLU

L'intégralité des pièces de l'enquête est disponible à la mairie ou en version numérique sur le site de Questembert communauté.

Communiqué public

Lauzach (56190)

Questembert communauté

ENQUÊTE PUBLIQUE

Questembert

Modification n°4 du Plan Local d'Urbanisme

Permanence

5 Juil. à 9h00

Permanence modification n° 4 du PLU

Permanence de la commissaire enquêteur dans le cadre de l'enquête publique sur la modification n° 4 du Plan Local...

Horaires des services

Questembert (56230)

VILLE DE
QUESTEMBERG



Poste de Police Municipale
1 Place DU GENERAL DE
GAULLE
56230 QUESTEMBERG
Tel : 02-97-26-11-38
pm@mairiequestembert.bzh

RÉSUMÉ MAIN COURANTE

N° 2025-07-11 du 05/07/2025

Agent Responsable

Agent : EON David
Fonction : Responsable de la PM
Grade : Brigadier-Chef Principal
Mail : d.eon@mairiequestembert.bzh

Déclarant

Contact : EON David
Adresse :
Ville :
Code postal :
Mobile :
Fixe :

Informations Main Courante

Registre : 2025-07-11
Statut : Soldée
Date : 05/07/2025
Heure :

Lieu :
Nature : Enquete Administrative
Sous-nature : Divers
Poste : Poste de Police Municipale

Détails :

-- Le 05/07/2025, à 09h30, à la demande du service Direction de la commune de QUESTEMBERG 56230, nous effectuons des constatations, dans le cadre de la présence ou non, de panneaux relatifs à une enquête publique concernant la modification du PLU.

-- Nous constatons que les panneaux qui étaient présents place de la Libération, face au 14 place Louis Herrou et route d'Elven (Kerjumais) ne sont plus présents. Concernant ce dernier panneau, ce dernier est présent par terre, non loin du support.

-- Il est pris contact avec l'agent d'astreinte de la commune qui se rend sur place et remet en place les trois panneaux.

--Le 05/07/2025 , à 11h30, attestons que les trois panneaux relatifs à l'enquête publique sur la modification du PLU sont bien présents sur les trois supports précités.

Fait et clos le 05/07/2025.

Commentaires :



Tiers impliqués :

Adresse	
Mobile	

Véhicules impliqués :

Marque		Type	
--------	--	------	--

Genre		Couleur	
Immatriculation		Numéro de série	

Enquête publique N° 2500079/35

**MODIFICATION N°4
DU PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)
DE LA COMMUNE DE QUESTEMBERT (56)**

PROCES VERBAL

J. LECLERCQ

Commissaire-enquêtrice

Juillet 2025

PROCES-VERBAL

L'enquête publique est relative à :

La modification N°4 du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Questembert (56), porté par Questembert Communauté.

Par décision N° E2500079/35 en date du 9 avril 2025, le Président du Tribunal Administratif de Rennes a désigné Mme Joanna LECLERCQ en qualité de commissaire-enquêtrice, pour l'enquête relative à la modification N°4 du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Questembert.

Une décision modificative, en date du 12 mai 2025, a modifié l'objet de l'enquête pour exclure le passage d'une zone 1AUib en zone 1AUb.

L'enquête a été prescrite par arrêté du Président de Questembert Communauté, en date du 20 mai 2025.

Un dossier d'enquête a été mis à la disposition du public, en mairie de Questembert, **du samedi 14 juin 2025 (9h) au mardi 15 juillet 2025 (17h).**

La commissaire-enquêtrice a reçu personnellement le public, les :

- Samedi 14 juin 2025 de 9h à 12h
- Samedi 5 juillet de 9h à 12h
- Mardi 15 juillet 2025 de 14h à 17h

Les observations pouvaient être faites :

- Directement sur le registre ouvert à cet effet en mairie de Questembert,
- Par courrier à l'adresse postale de la mairie de Questembert,
- Par mail, à l'adresse enquete-plu-questembert@qc.bzh

Le registre d'enquête sur feuillets non mobile a été côté et paraphé par la commissaire-enquêtrice au début de l'enquête publique. Elle l'a également clôturé à l'issue, le mardi 15 juillet 2025 à 17h.

Lors des permanences en présence de la commissaire-enquêtrice, 3 personnes ont été reçues.

- Samedi 14 juin 2025 de 9h à 12h, 1 personne
- Samedi 5 juillet de 9h à 12h, 2 personnes
- Mardi 15 juillet 2025 de 14h à 17h, 0 personne

A la clôture de l'enquête, il n'y a eu aucune remarque, aucun mail ni aucun courrier.

Conformément à l'article 7 de l'arrêté du Président de Questembert Communauté, en date du 20 mai 2025, le responsable du projet a été convoqué sous huitaine à l'issue de la clôture de l'enquête.

Ainsi, Questembert Communauté, représenté par Gaëlle STEPHAN, Responsable Urbanisme et Aménagement du Territoire a été convoquée le vendredi 18 juillet 2025, afin de lui communiquer les observations.

En l'absence de remarques, le pétitionnaire n'a pas à produire de mémoire en réponse.

Le 17 juillet 2025

Joanna LECLERCQ

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'J' and 'L' with a horizontal line extending to the right.

Commissaire-enquêtrice